

<b>Domaine</b>	Design
<b>Filière</b>	Bachelor Communication visuelle
<b>Titre du module</b>	<b>Workshops transversaux 5</b> (semaine de tous les possibles)
<b>Type de module</b>	Module d'orientation – Module obligatoire *
<b>Code</b>	25WT (D.CV.334.25WT.F.15)
<b>Type de formation</b>	Bachelor
<b>Crédits ECTS</b>	3 ECTS
<b>Semestre</b>	Semestre 5
<b>Lieu</b>	HEAD – Genève
<b>Prérequis</b>	Avoir validé les modules Workshops transversaux 1, 2, 3 et 4.
<b>Langues principales</b>	Français
<b>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage</b>	Expérimenter des situations de travail transversales, inventer de nouvelles logiques d'apprentissage et de partages d'expériences.
<b>Contenu et formes d'enseignement</b>	Programme spécifique de workshops.
<b>Modalités d'évaluation et validation</b>	Le module est acquis quand l'étudiant-e a obtenu la note moyenne de 4 au minimum au module. L'assiduité et la participation aux enseignements font partie des éléments évalués.
<b>Modalités de remédiation et de répétition</b>	Remédiation : si le résultat de l'évaluation est légèrement insuffisant, l'étudiant-e peut bénéficier d'une session de remédiation. La remédiation consiste en un travail complémentaire ou supplémentaire qui doit être accompli sous la direction des enseignant-e-s concerné-e-s dans un délai fixé au calendrier académique. Lorsque les résultats de la remédiation sont jugés suffisants par le ou la responsable du module et l'équipe pédagogique, les crédits sont alloués. Répétition : si les crédits attribués au module ne sont pas obtenus, le module doit être répété entièrement dès que possible.
<b>Enseignants</b>	Divers intervenants, NN/Lysianne Lécho Hirt
<b>Nom du responsable du module</b>	Jérôme Baratelli
<b>Descriptif validé le</b>	30.06.2017
<b>Par</b>	Jérôme Baratelli, responsable de la filière Communication visuelle de la HEAD – Genève

\*Module dont l'échec après répétition peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon les articles 23, 24 et 25 des Directives-cadres relatives à la formation de base (bachelor et master) en HES-SO, du 6 mai 2011.